



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23117864

06 SEP. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophonie de Bruxelles

N° d'entreprise : **0830 430 559**

Nom

(en entier) : **ECONOCOM FINANCE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Champ de Mars 5 Boîte 14 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission Administrateur - Procuration - Démission Délégué à la gestion journalière - Procuration

(extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 mai 2023)

Ayant été informé de la démission de Monsieur Eric Philippart de ses fonctions d'administrateur, le Conseil d'administration décide de (i) proposer à la prochaine assemblée générale d'en prendre acte et (ii) mettre fin, de ce fait, à la délégation de la gestion journalière octroyée à Monsieur Eric Philippart.

Le conseil d'administration décide de donner pouvoirs à Madame Lydie Roulleaux ainsi qu'à BVBA Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec siège social à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge, y compris signer et déposer les formulaires de publication, et de représenter la Société auprès des services du Registre des Personnes Morales et Associations, du Tribunal de l'Entreprise et du Guichet d'Entreprise, et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile afin de modifier l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

(extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Particulière du 15 juin 2023)

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Eric Philippart en qualité d'Administrateur de la Société, avec effet au 23 mai 2023.

L'Assemblée Générale (i) délègue les pouvoirs, avec faculté de subdélégation, à chaque administrateur, pour l'exécution des résolutions qui précèdent, notamment faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire et (ii) donne pouvoirs à Madame Lydie Roulleaux ainsi qu'à BVBA Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec siège social à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge, y compris signer et déposer les formulaires de publication, et de représenter la Société auprès des services du Registre des Personnes Morales et Associations, du Tribunal de l'Entreprise et du Guichet d'Entreprise, et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile afin de modifier l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).